

Maraudeur au sommet

Pierre Mumber Condamné pour avoir secouru des migrants, ce montagnard des Hautes-Alpes de 55 ans vient d'être relaxé par la cour d'appel.



Nuit du 6 janvier 2018, 1900 mètres d'altitude, station de Montgenèvre, tout près de la frontière franco-italienne. Il fait -10 degrés. Pierre Mumber, 54 ans, maraudeur la nuit, gérant d'un gîte touristique et accompagnateur en montagne le jour, fait face à deux agents de la police aux frontières. A leurs pieds, une jeune Nigériane au regard perdu est affalée dans la neige, frigorifiée, à bout de forces. Elle vient de passer la frontière à pied. «*Elle a besoin d'aide, il faut appeler les pompiers*», soutient Pierre Mumber. Réplique agressive d'un policier : «*C'est pas votre problème ! Vous n'êtes rien du tout, vous rentrez chez vous.*» La scène est filmée par des journalistes italiens. Pierre Mumber s'agenouille, enveloppe avec douceur la jeune femme dans une couverture de survie. Il la porte jusqu'à la voiture des policiers, où il la dépose aux côtés de deux autres migrants interpellés. La voiture démarre, puis s'arrête, les deux Nigériens en sortent et s'éloignent. La jeune femme reste allongée sur la banquette arrière, apparemment inconsciente. Pierre Mumber se précipite et se penche vers elle. C'en est trop pour les

LE PORTRAIT

policiers : dans leurs procès-verbaux, ils prétendront que le maraudeur a «*ouvert la porte du véhicule et permis à deux migrants de s'enfuir*», puis «*tenté d'extraire la dernière personne restée à bord*».

Après avoir refusé de visionner les rushes des journalistes, le tribunal de Gap l'avait condamné à trois mois de prison avec sursis pour «*aide à l'enrue sur le territoire d'étrangers en situation irrégulière*», s'appuyant sur le simple fait que son téléphone avait borné ce soir-là sur des relais italiens. La cour d'appel de Grenoble a accepté de voir les images... et elle a relaxé Mumber, le 21 novembre. Les juges ont fustigé la version policière et établi qu'«*aucun élément ne permet de démontrer que Pierre Mumber a accompagné les migrants lorsqu'ils ont franchi la frontière*».

Le lendemain, le montagnard nous reçoit au Flourou, son confortable gîte de 43 lits, au cœur du village enneigé de Monêtier-les-Bains, près de Briançon. Athlétique, mains puissantes et sourire chaleureux, il savoure l'arrêt de la cour d'appel et minimise l'épreuve : «*Ma condamnation ne m'a jamais empê-*

ché de dormir. C'était une erreur, une aberration.» Il reste amer pourtant : «*Ce qui m'a conduit devant les tribunaux, c'est la volonté d'instaurer la peur d'aider l'autre.*»

La communauté des solidaires ne s'y était pas trompée et avait fait bloc derrière lui. Son «*Appel au soutien des maraudeurs*» a été signé par 115 ONG. Et 300 personnes ont manifesté devant la cour d'appel. «*C'est quelqu'un d'une immense générosité et d'une grande modestie*, explique Michel Rousseau, de l'association Tous migrants. *Beaucoup se reconnaissent dans son action. En tapant sur lui, on tape sur tout le monde.*»

Pierre Mumber a grandi à Marseille, dans une famille modeste, rapatriée de Tunisie. A 25 ans, en s'installant dans les montagnes, il a trouvé «*l'ouverture aux autres et au monde*» à laquelle il aspirait et s'est épanoui dans la solide tradition locale d'accueil. Il crée son gîte, qui emploie trois personnes, accompagne les touristes en montagne et élève ses quatre enfants. Aujourd'hui âgés de 18 à 25 ans, ils ont le virus du voyage. Educatrice, serveuse ou étudiants, ils vivent en Nouvelle-Zélande, Canada, Belgique et à Montpellier. La nouvelle compagne de Mumber, accompagnatrice en montagne comme lui, est aussi une maraudeuse convaincue.

Sa courte expérience d'élu local, comme conseiller municipal de son village, ne l'a guère passionné. Lui, qui a voté écolo aux dernières européennes, se trouve plus à sa place dans des associations humanitaires. Il accompagne des handicapés sur les pistes de ski, prépare des repas partagés pour des personnes isolées et a récemment adhéré à la Cimade.

Dès le début de l'afflux de migrants à la frontière, il s'engage. En plus des maraudes, il s'investit au Refuge solidaire, le lieu d'accueil d'urgence créé par les Briançonnais, où 8000 migrants ont déjà séjourné. «*J'y ai passé des journées entières, des nuits. Plus rien d'autre n'importait. Je me sentais vivant, au bon endroit.*» Il a aussi accueilli chez lui «*des dizaines*» d'exilés. Depuis sa relaxe, il reçoit des messages de ces jeunes Africains restés un jour, une semaine, un mois. Ils sont soulagés pour «*Papa Pierre*», «*l'Infatigable, le Courageux*». Ce joueur d'accordéon, qui passe du rock français aux chants traditionnels italiens, sourit : «*Ils m'ont tant appris ! Ils n'imaginent pas ce qu'ils ont apporté à notre communauté. Ils sont des catalyseurs d'humanité, de liens.*»

Alors que huit autres solidaires ont été condamnés à Gap à de la prison pour «*aide à l'entrée d'étrangers*», la relaxe de Mumber est un soulagement. Son avocat, M^e Philippe Chaudon, insiste : «*Légaliste et réfléchi, Pierre campe sur la seule ligne possible pour lui. Cet arrêt est important : le débat sur la légalité des maraudes est clos, il faut arrêter de criminaliser les aidants !*»

Une «*jurisprudence Mumber*» ? L'intéressé ne proteste pas, pas plus qu'il n'a refusé de poser pour Libé : «*Je vis cette personnalisation avec un sentiment de responsabilité envers tous ceux qui sont engagés.*» Le maraudeur d'altitude, précise-t-il, «*n'est qu'un de ceux qui accueillent, une simple pièce du tissage*», même si le secours de terrain constitue un «*maillon important*». Depuis deux ans, quatre Africains sont morts à la frontière. «*En maraude, j'ai le sentiment d'accomplir quelque chose d'indispensable, d'essentiel. Il n'est pas acceptable que ces personnes vulnérables perdent la vie en tentant d'échapper à la police qui les refoule systématiquement en Italie.*»

Ce fils d'un agent technique et d'une employée de la préfecture de Marseille, «*élevé dans l'admiration de l'Etat*», est plus circonspect désormais. Objecteur de conscience, il avait déjà fait vingt-quatre mois comme surveillant dans un internat religieux pour ne pas faire l'armée. Sa foi est l'un des fondements de son action. «*Protéger, mettre à l'abri, c'est la moindre des choses*», tranche-t-il, en montagnard professionnel et en catholique humaniste, quitte à être dans le collimateur des forces de l'ordre. Ces derniers mois, il avait levé le pied. Trop repéré, il a fini au poste à plusieurs reprises, comme tous ses compagnons ou presque. Il lui fallait aussi «*remettre de l'ordre*» dans sa vie et s'occuper de son gîte délaissé. Fort de sa relaxe, il assume sans états d'âme : «*Je vais reprendre.*» ♦

Par **FRANÇOIS CARREL**
Photo **ÉRIC FRANCESCHI**